



## **Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Mauritanie du 20 mai 2010 A Cités Unies France**

### Dates à retenir :

- 5-6 juillet 2010 : Premier Forum de la coopération internationale des collectivités & AG de Cités Unies France, au Palais des Congrès
- 18 août 2010 : date limite de dépôt auprès de la Délégation de l'Union européenne à Nouakchott des notes succinctes dans le cadre de l'appel à projets « Les Acteurs Non Etatiques et les Autorités Locales dans le Développement - Interventions en Mauritanie en faveur des Autorités Locales »
- 13 – 21 novembre 2010 : Dates de la Semaine de la solidarité internationale

Juin 2010

### **Synthèse**

## **Mot de bienvenu et introduction par Monsieur Michel Sapin, député-maire d'Argenton-sur-Creuse et président du groupe-pays Mauritanie**

Monsieur Sapin, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, en particulier à Son Excellence Madame l'Ambassadeur de Mauritanie en France, Matt Mint Mohamed El Mokhtar Ouls Ewne. Il a par ailleurs excusé l'absence de dernière minute d'Abdi Ould Horma, directeur général des collectivités territoriales, retenu en Mauritanie.

De façon générale, il a brossé la situation socio-politique de la Mauritanie où il revenait d'une mission d'une semaine. La situation politique en Mauritanie est aujourd'hui stable : le Président a été élu, le Parlement fonctionne avec une majorité ; l'opposition fonctionne. Le processus démocratique se construit tous les jours et on peut parler d'une situation normale.

Un des grands chantiers aujourd'hui en Mauritanie est celui de la décentralisation : c'est à la fois une réalité, mais qui n'est pas encore totalement intégrée par les institutions ni par la population. Une récente visite de parlementaires mauritaniens en France a permis de vérifier la connaissance relativement superficielle des députés sur la question. Le groupe-pays pour la réunion d'aujourd'hui dispose de deux documents : la Déclaration de politique de décentralisation et de développement local adopté par le gouvernement mauritanien le 22 avril dernier et un projet de décret portant création du Fonds de développement communal et déterminant ses modalités d'organisation et de fonctionnement ; ces deux documents ont été transmis par les Services de coopération de l'Ambassade de France à Nouakchott.

### **Les débats du groupe-pays ont porté tout au long de la journée sur trois points essentiels :**

- Les avancées sur les questions de la décentralisation en Mauritanie aujourd'hui (I)
- La question de la sécurité (II)
- La place de la culture dans la coopération décentralisée franco-mauritanienne et comment faire connaître la culture mauritanienne en France (III)

## **I - Les avancées de la décentralisation en Mauritanie aujourd'hui**

### **Intervention de Madame l'Ambassadeur de la République islamique de Mauritanie**

A la question de savoir, quel est aujourd'hui l'état d'esprit des autorités mauritaniennes quant à la décentralisation, Mme l'Ambassadeur a rappelé leur attachement à ce processus. Les autorités souhaitent rendre la décentralisation irréversible, pour ancrer la démocratie et le développement local, consolider le rôle des élus dans la gestion locale, et créer une nouvelle catégorie de collectivités territoriales : les régions. Elle salue également la longévité de la coopération décentralisée, au plus proche des citoyens et fondées sur des relations d'amitié.

**Nicolas Wit, directeur général adjoint à Cités Unies France** remercie lui aussi l'engagement des participants dans la coopération décentralisée ainsi que la présence de Son Excellence Madame l'Ambassadeur. Concernant l'agenda de la coopération décentralisée, il rappelle le 1<sup>er</sup> Forum de la Coopération internationale des collectivités (ICIC) à venir, les 1<sup>ères</sup> Assises de la coopération décentralisée et de la culture (prévue pour début juillet, elles se tiendront finalement

en avril 2011, à Toulouse) et l'actualité de la gouvernance locale que Cités et Gouvernements Locaux Unis souhaiteraient voir apparaître comme 9<sup>e</sup> Objectifs du Millénaire du Développement.

**Emilie Audouard, Direction Afrique et Océan indien, Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE)** se réjouit de la normalisation de la coopération entre la France et la Mauritanie et l'engagement de la France à intensifier cette coopération et à œuvrer pour la réhabilitation de la Mauritanie sur la scène internationale. Plusieurs conventions ont été récemment signées : le 3<sup>e</sup> Contrat de désendettement et de développement (C2D) dans les domaines de la formation professionnelle et technique et du développement local ; une convention pour un FSP (Fonds de solidarité prioritaire) sur la gouvernance locale pour la Communauté urbaine de Nouakchott, une autre sur le FSD (Fonds de social de développement), peut-être bientôt une aide budgétaire globale et aussi des projets sur la sécurité.

Informations complémentaires transmises par le **Service de Coopération de l'Ambassade de France** : Un assistant technique est toujours en poste à Kiffa (Assaba) ; Antoine Viart vient de prendre ses fonctions en tant conseiller du directeur général des collectivités territoriales et il est mis à disposition du centre de ressources d'Aleg. En effet, Aleg et Ayoun sont aujourd'hui les deux centres de ressources qui fonctionnent dans le cadre du programme PERICLES ; les financements des investissements communaux dans ce cadre n'existent pas encore (reprise de la coopération). Dans le cadre de la préparation du nouveau CSLP (Cadre stratégique de réduction de la pauvreté), un comité technique travaille sur les thématiques de l'intérieur et de la décentralisation. Par contre, l'assistant technique auprès du DGCL (tel que l'était Jean-Luc Lods) n'a pas encore été identifié.

### **Echange avec la salle**

Plusieurs interrogations sont soulevées : sur le redécoupage territorial, les compétences pour les régions qui vont être créés, la possibilité d'avoir recours à des intercommunalités, la forte tutelle des préfetures (Walli) sur les activités de la collectivité locale, la place de l'association des maires dans l'élaboration des textes relatifs à la décentralisation, la gestion du Fonds de développement communal (les préfetures ou les mairies ?), les lacunes en termes de ressources humaines et finances auxquelles les communes doivent faire face encore aujourd'hui.

Plus particulièrement, au sujet de l'Association des Maires, il est aussi remarqué qu'il existe aujourd'hui plusieurs associations d'élus régionales, particulièrement actives pour pousser la décentralisation. Sur les ressources financières et humaines : le programme PERICLES<sup>1</sup> a travaillé sur la fiscalité locale, mais l'autonomie locale reste encore théorique. Concernant les ressources humaines, les questions portent sur la constitution ou non d'un corps de l'administration territoriale et sur l'articulation entre les services municipaux et les services déconcentrés de l'Etat.

En réponse, l'Ambassade de Mauritanie précise que le redécoupage territorial est aujourd'hui à l'étude par le comité interministériel chargé de la mise en œuvre du processus de la décentralisation. Il est envisagé que les régions disposent de l'autonomie locale et les débats ont cours sur les compétences des régions ; le Parlement devra en débattre. Les intercommunalités sont prévues. La réforme prévoit de donner une place plus grande à l'Association des maires de

---

<sup>1</sup> Union européenne, Espagne, Allemagne, France

Mauritanie qui sera associée à la politique nationale. Déjà aujourd'hui, un groupe consultatif rassemblant des partenaires techniques et financiers, l'Etat mauritanien et des maires travaille sur le financement des collectivités locales. La question de l'articulation entre préfectures et communes et de leurs rôles respectifs sera aussi abordée dans la réforme. Il faut considérer que le processus est lancé, il prendra du temps et les résultats issus de ce processus seront le résultat d'un consensus de l'ensemble des acteurs impliqués.

Enfin, concernant la question du *développement*, Michel Sapin répond que l'Etat mauritanien a la volonté d'administrer des personnes et des groupes, voire de les pacifier ; la notion de développement implique, elle, de se projeter dans l'avenir (assurer la formation, des ressources,...).

## **II – La question de la sécurité en Mauritanie**

Depuis l'assassinat des 4 touristes français fin décembre et la présence d'Al Quaïda Maghreb islamique dans tout le quart Nord-Est du pays, le site du ministère des Affaires étrangères déconseille fortement de se rendre en Mauritanie dans toute cette partie du pays. Il en découle un ralentissement voire l'arrêt des activités touristiques concentrées justement dans cette partie du pays. L'association des 80 guides touristiques de Mauritanie le confirme : l'ensemble de ses membres sont quasiment au chômage technique depuis 2007.

Des jeunes Mauritaniens sont enrôlés dans des organisations terroristes à cause de la pauvreté et le manque de formation et d'encadrement. Pour lutter contre cet état de fait, les autorités mauritaniennes et le MAEE travaillent ensemble pour la définition de stratégies de sortie de crise : mise en place des projets d'insertion des jeunes à travers la formation professionnelle, appui au développement local, développement de la coopération militaire, nouvelle organisation du territoire pour lutter contre le terrorisme par l'installation de nouveaux postes frontières, etc.. En l'état actuel, il ne semble pas possible que le Quai d'Orsay révisé la « zone rouge » d'avis aux voyageurs, même pour un circuit entre les villes historiques de l'Adrar (d'Atar à Chinguetti et Ouadâne). Cependant, la détermination de l'Etat mauritanien à lutter contre le terrorisme ne fait aucun doute.

### **Autres points abordés, relatifs aux financements :**

L'Ambassade de Mauritanie informe de la possibilité pour les collectivités mauritaniennes de déposer des demandes de financements pour des projets auprès du ministère des Affaires économiques et du Développement.

Quant à l'accès aux financements pour la coopération décentralisée dans le cadre du C2D, sur le volet développement local, ce dernier ne couvre que le Guidimakha et l'Assaba.

Cités Unies France est invité à relayer l'inquiétude d'ONG et de collectivités concernant la Facilité Eau de l'Union européenne qui durcit ses conditions de cofinancements (renseignements, le fait de devoir disposer des engagements de cofinancements signés au moment du dépôt de la demande ne semble pas vrai).

Information sur le lancement d'un appel à projets déconcentré « acteurs non étatiques et autorités locales dans le développement – intervention en Mauritanie en faveur du développement local »

de la Commission européenne à Nouakchott à venir<sup>2</sup> : les collectivités et associations de collectivités, mauritaniennes et européennes, sont éligibles. Les notes succinctes sont à rendre pour le 18 août 2010, à la Délégation de l'Union européenne à Nouakchott (plus d'information : [www.delmrt.ec.europa.eu](http://www.delmrt.ec.europa.eu) ).

Noisy-le-Sec, Aubervilliers et Arles s'inquiètent des engagements de l'Etat mauritanien en dotations financières en matière de santé. En effet, par exemple à Djéol, et contrairement à l'assurance donnée, l'Etat mauritanien n'a pas référencé le centre dans la liste A – le centre ne peut donc recevoir de dotations financières, et contrairement aux engagements de la DRASS, l'ensemble du personnel soignant promis n'a pas été mis à disposition (il manque un infirmier et le technicien dentiste). Le centre n'arrive pas à suivre. L'Ambassade de Mauritanie invite Noisy à la saisir officiellement de ce cas.

### **III - La coopération décentralisée dans le domaine culturel et comment faire connaître la culture mauritanienne en France ?**

Astrid Frey rappelle **l'état d'avancement du groupe-pays sur cette question**, qui résulte à la fois des réflexions dégagées lors de la précédente réunion du groupe-pays Mauritanie, à Arles, mai 2009, et d'une réunion de la cellule d'animation, en septembre 2009 :

- organiser une expo-photos commune entre les différentes coopérations décentralisées, sur un thème donné, et constituer une banque de données ; voire la possibilité de faire tourner un film ou un court-métrage ;

- disposer ou constituer un recensement des actions culturelles existantes (ex : le Centre culturel français dispose d'une offre des artistes mauritaniens ; lien avec le Festival Nomades) ;

- recevoir, à Cités Unies France, les informations sur « qui organise quoi » et faire circuler cette information y compris avec les coordonnées d'une personne contact (courriel) ;

- mettre en place une programmation culturelle sur le site de Cités Unies France avec un lien vers la Maison des Cinéastes pour l'archivage ;

- la Maison des Cinéastes se proposait de recenser les associations culturelles mauritaniennes dans les villes jumelées ;

- concernant la production d'un court-métrage, pour valoriser le patrimoine mauritanien, l'IUT de journalisme de la Région Centre tout comme des agents du SAN de Sénart et de la région Ile-de-France mais aussi la Maison des Cinéastes serait envisageable, mais il faut affiner le projet. Une diffusion pourrait être envisagée via les centres RITIMO et la Ligue de l'Enseignement. L'Université de Tours pourrait être mobilisée pour les travaux universitaires déjà menés sur cette question ;

- l'idée d'une expo-photo soulève les questions de l'angle d'approche de celle-ci : quelle définition du patrimoine ?

- de manière générale, le groupe-pays s'interroge sur les manières de toucher le public non avertie ?

A partir de ce rappel, les débats s'engagent, partant des expériences des uns et des autres.

---

<sup>2</sup> Appel ouvert début juillet

Concernant le court-métrage, l'intérêt de s'appuyer sur la diaspora en France a été soulevé afin de montrer les coopérations entre les collectivités territoriales françaises et mauritaniennes. Il ne s'agirait alors pas d'un court-métrage sur le patrimoine, mais sur la coopération décentralisée/ pour valoriser les collectivités partenaires. Les visions ne s'accordent pas sur ce point : certains estiment qu'il serait bon de pouvoir valoriser les ressources patrimoniales mauritaniennes, d'une part, et les actions de coopération décentralisée, d'autre part. D'autres rechercheraient en premier lieu la présentation de la Mauritanie et non pas que les collectivités partenaires, selon un angle à définir.

Un support (audio)visuel permettrait à chaque collectivité, lorsqu'elle organise une manifestation dans le cadre de la coopération décentralisée de présenter la Mauritanie dans son ensemble, au-delà de sa commune partenaire (ex : l'artisanat, l'élevage, la pêche, l'histoire,...).

De même, les réunions du groupe-pays Mauritanie pourrait être liés plus systématiquement à un événement (de la coopération décentralisée, mettant en avant la culture mauritanienne).

Le groupe-pays pourrait organiser une tournée des artistes mauritaniens connus des membres du groupe-pays, dans les différentes collectivités impliquées. Cela nécessite de définir si le groupe-pays souhaite promouvoir des œuvres, des artistes ou l'ensemble. L'Ambassade de Mauritanie tout comme la diaspora et les collectivités françaises disposent de noms d'artistes mauritaniens mobilisables, résidant en Europe/ en France.

Le conteur Yahya Ould Rajel rappelle qu'après avoir au début exclusivement travaillé pour les touristes, il a ensuite participé à des tournées en France, avec d'autres conteurs. Ce fut l'occasion de promouvoir la Mauritanie et de toucher un public plus large. Cette expérience se heurte cependant souvent à la politique des visas en France : rares sont les artistes qui arrivent à venir. A cet égard, l'Ambassade de Mauritanie suggère à Cités Unies France d'écrire au ministère de la Culture. L'association des conteurs du désert, dont Monsieur Rajel est membre et soutenue par le CCF et l'Alliance franco-mauritanienne, travaille actuellement à la collecte de contes et recherche des soutiens pour se faire.

La question de toucher le public non averti est à nouveau posée. Les participants rappellent que les différentes initiatives organisées par les acteurs de la coopération décentralisée ne rencontrent le plus souvent pas le succès escompté et ne touchent pas un public aussi éclectique que souhaité. Cependant, Noisy-le-Sec évoque le cas d'une brocante, organisée avec le service Via le Monde du Conseil général de la Seine-Saint-Denis qui a permis de parler de la Mauritanie. Cela renvoie aussi à la question du mode de diffusion des outils produits : itinérant en France, itinérant en Mauritanie, faire l'objet d'un seul et unique événement et la qualité du support à utiliser si l'on souhaite toucher le grand public (télévision, internet ou par la bande dessinée ?).

Dans le cas où la télévision serait visée, cela nécessite d'impliquer des acteurs au plus haut niveau (Les deux Etats et leurs services compétents) pour organiser un grand événement au niveau national. Cela avait déjà été le cas lors *d'une semaine de la Mauritanie en France*. Une opération à renouveler ? L'idée d'une exposition à La Villette (Paris 19<sup>e</sup>) est aussi évoquée.

Le SAN de Sénart confirme disposer d'un technopôle vidéo, doté de matériel et capable de travailler aussi sur le montage : un voyage en Mauritanie pour récolter des images et travailler

avec la Maison des cinéastes est possible, mais qui paierait et cela répond-il à notre objectif ? L'Ambassade de Mauritanie se dit prête à prendre en charge les frais sur place.

Il est suggéré de passer par Cités Unies France pour créer une plateforme de diffusion des manifestations et mettre en place un agenda culturel en ligne. La création d'un blog avec accès limité aux membres du groupe-pays pourrait ainsi servir. Des liens internet vers des personnes ressources pourraient être mis en ligne avec l'aide éventuelle du centre culturel français à Nouakchott pour organiser d'éventuelles rencontres et établir un annuaire des principaux artistes mauritaniens. L'idée est de disposer d'une page d'animation culturelle sur les pages Mauritanie du site Internet de Cités Unies France.

### **Initiatives de différentes collectivités sur leurs initiatives :**

A Aubervilliers, une initiative de production d'un court-métrage impliquant de jeunes Français et des jeunes d'autres pays a été réalisé depuis plusieurs années. Cela permet de se rencontrer afin de découvrir la réalité de chacun ; le court-métrage est ensuite restitué lors d'un festival à Aubervilliers. Une telle initiative est envisageable avec la Mauritanie. Elle permet d'impliquer et de sensibiliser les populations sur un projet pour qu'elles puissent se l'approprier.

En Région Centre, le 22 septembre prochain aura lieu une manifestation à Orléans avec les ressortissants de la région du Gorgol. Des objets traditionnels et des photos seront exposés au public. Par la même occasion, un livre consacré à l'activité du fleuve de la région du Gorgol (réalisé par des scientifiques, ethnologues, historiens, et surtout avec le concours de l'Alliance française de Kaedi) sera remis en mains propres aux familles du Gorgol vivant en Région Centre. L'idée est de transmettre ce capital culturel entre les générations et aux migrants par la même occasion. Cette initiative pourrait être retenue pour l'action de l'ensemble des collectivités. (Noisy-le Sec est intéressé par ce livre, travaillant avec Djeol, dans le Gorgol).

Noisy-le-Sec rappelle l'existence de la caravane de santé itinérante au Gorgol a permis de dispenser des soins, bien sûr. Ce projet avait pour but de donner la possibilité aux populations de rencontrer un médecin plus régulièrement, d'une part, et accéder à la prévention, d'autre part. Le projet cible et associe médecins, autorités en matière de santé publique et les enfants mais est aussi couplé à l'organisation de manifestations culturelles autour de la santé. Ce projet a donné lieu à la production d'un film. (Ce film intéresserait sûrement les Institut de formation des infirmiers, en commençant par Savigny-le-Temple).

Il n'est peut-être pas opportun de penser « culture », seule ; mais de lier la promotion du patrimoine culturel mauritanien au développement économique. En effet, Noisy-le-Sec a travaillé avec des acteurs du secteur de la mode : des vêtements sont commandés aux partenaires, en Mauritanie ; ces derniers sont rémunérés et les vêtements exposés en France.

Savigny-le-Temple a organisé un chantier de jeunes mais la collaboration avec la Maison des Cinéastes n'a pas été à la hauteur escomptée.

Le comité de jumelage d'Arles, dispose d'une photothèque de plus de 600 photos en ligne, sur [www.mauritanie-decouverte.net/](http://www.mauritanie-decouverte.net/) ; il travaille également avec la Maison des Cinéastes sur la production de vidéos « Artistes en Mauritanie » dont six sont déjà en ligne sur [www.dailymotion.com/jeloc](http://www.dailymotion.com/jeloc). A l'occasion des 20 ans de jumelage Arles-Sagné, un film d'Abderrhaman Saleh a été tourné « La plaisir du partage » dont une première version est disponible. D'autres films sur les gens du fleuve Sénégal et sur les musiciens de Nouakchott sont en cours avec la Maison des Cinéastes, toujours. Le contact au comité de jumelage pour tous les aspects culturels est Jean-Louis Chambon ([jlcdesert@hotmail.com](mailto:jlcdesert@hotmail.com)). En effet, il existe déjà/ un travail est en cours pour recenser et présenter des artistes mauritaniens sur Wikipedia.

Cesson organise le 22 mai une journée de l'amitié Cesson – Bababé qui comporte une exposition d'Oumar Ball, jeune artiste peintre et sculpteur. L'artiste a aussi travaillé avec des écoles/enfants dans la région et a été en résidence d'artistes à Vert-Saint-Denis (commune voisine). Voir pour un aperçu de son œuvre [http://filopat94.typepad.fr/cessons\\_sans\\_frontieres\\_s/oumar-ball-un-peul-en-libert%C3%A9.html](http://filopat94.typepad.fr/cessons_sans_frontieres_s/oumar-ball-un-peul-en-libert%C3%A9.html) .

#### **Relevé de décision :**

- **Cités Unies France recense les initiatives culturelles existantes et établit un calendrier ;**
- **Cités Unies France s'efforce de créer une base de données des supports existants (expositions, films, adresses de contacts,...)**
- **Une réunion de la cellule d'animation devra permettre d'affiner les attentes de chacun et de définir un projet commun (quel support, public ? diffusion ?)**
- **Le poster sur la coopération décentralisée franco-mauritanienne : Cités Unies France consulte la cellule d'animation pour voir les ajustements à faire et étudie les possibilités de réimpression, y compris avec film plastifié (plusieurs demandes ont été recensées, dont par l'Ambassade de Mauritanie).**